

Image not found or type unknown



Contester la capacité de représentation

Par **chrisrudy**, le **25/11/2012** à **01:11**

Bonjour,rrnrnJ'ai un gros problème. Ma tante est décédée et suite aux malveillances de mon frère, je ne serai pas héritière.rrnrnMa tante n'a pas eu d'enfants; ses ascendants sont décédés.rrnrnC'est donc ma mère qui devient héritière réservataire ?rrnrnElle n'est plus valide (maladie d'alzeihmer). Qui prend les décisions à sa place ? est-ce mon père qui n'est pas en bonne santé ?rrnrnMon frère va représenter ma mère pour la succession et il me bloque toutes les informations.rrnrnil doit avoir une procuration. Comment m'opposer ? merci.